



Durée

- 3 jours

cours théoriques
+ travaux pratiques

Lieux

- Paris
- Lyon
- Thionville

Dates de formation

Voir calendrier

Option

DPE Niveau II

Mention :

« DPE à l'immeuble ou de bâtiments à usage principal autre que d'habitation »

+ 2 Jours

Publics Cibles

Tous publics

Prérequis

Maîtriser les fondamentaux de son métier

bac +3 dans les domaines des techniques du bâtiment (titre II diagnostiqueur immobilier)

☞ Contacter WEDGE Institute pour validation le cas échéant.

Tarifs

950 € (hors option)

Diagnostic Technique Global

Annoncé par la loi Alur de mars 2014, le décret encadrant le DTG (Diagnostic technique global) est tombé au JO de ce 30 décembre 2016. Ce nouveau diagnostic, obligatoire pour les mises en copropriétés d'immeubles de plus de dix ans, sera donc bien opérationnel à temps dès ce 1^{er} janvier 2017, comme prévu.

Objectifs de la formation

Formation qui a pour objectif d'acquérir les compétences nécessaires pour réaliser un diagnostic rendu obligatoire pour la **mise en copropriété** de certains immeubles depuis janvier 2017, la **formation Diagnostic Technique Global** prouve que l'organisme de formation WEDGE Institute compte une liste de formations évolutive, toujours au plus près des modifications de la réglementation en vigueur.

Programme de la formation

- Définitions : Qu'est ce qu'un DTG ?, ce que dit la loi ALUR ainsi que le code de la construction et de l'habitation.
- Contexte réglementaire
- Quand réaliser un DTG ?
- Compétences des personnes physiques réalisant les DTG
- Pathologies du bâtiment rencontrées
- Les différents diagnostics (DPE/Audits énergétiques)
- Etude des points de constats par une grille de contrôle terrain et contenu d'un rapport
- Situation du syndic des copropriétaires au regard de ses obligations légales et réglementaires
- Constat de l'état de la copropriété
- Évaluation sommaire du coût ainsi que la liste des travaux nécessaires à la conservation de l'immeuble
- Etude de cas





Durée

- 3 jours

cours théoriques
+ travaux pratiques

Lieux

- Paris
- Lyon
- Thionville

Dates de formation

Voir calendrier

Option

DPE Niveau II

Mention :
« DPE à l'immeuble ou de
bâtiments à usage
principal autre que
d'habitation »

+ 2 Jours

Publics Cibles

Tous publics

Prérequis

Maîtriser les fondamentaux de son métier

bac +3 dans les domaines des techniques du bâtiment (titre II diagnostiqueur immobilier)

Contacter WEDGE Institute pour validation le cas échéant.

Tarifs

950 € (hors option)

DPE NIVEAU II - 2 Jours supplémentaires (option)

- L'analyse des configurations thermiquement défavorables pour les locaux au sein de l'immeuble.
- Le diagramme de l'air humide.
- Les différents systèmes de chauffage, de refroidissement, de production d'eau chaude sanitaire, de ventilation et d'éclairages dans les bâtiments à usage principal autre que d'habitation et les parties communes des immeubles.
- Les chaufferies : fonctionnement, sécurité, performances.
- Les auxiliaires des différents systèmes.
- Les notions de prévention des risques liés aux légionnelles.
- L'équilibrage des réseaux de distribution.
- Les principaux équipements collectifs de chauffage, de climatisation, de production d'eau chaude sanitaire, de ventilation et ceux utilisés pour contrôler le climat intérieur.
- Les notions de conditionnement d'air et de distributions hydraulique et aéraulique.
- Les centrales de traitement d'air : mélange, filtration, humidification, chauffage, refroidissement, déshumidification, etc.
- Les dispositions de sécurité et de santé applicables aux lieux de travail liées au sujet de la performance énergétique.

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Validations :
- Attestation de formation

WEDGE Institute s'est attaché les services d'acteurs de confiance pour vous offrir des formations efficaces. Par le biais de professionnels du contrôle technique immobilier et experts en audits sur chantier, WEDGE Institute met face à vous des acteurs de terrain et d'expérience.